# S'inscrire sur le registre du plan d’alerte et d’urgence communal

Le formulaire est à remplir :

- soit par la personne concernée,
- soit par son (sa) représentant(e) légal(e),
- soit par un tiers (intervenant médico-social, entourage, parent, ami).

Pour plus d'informations, **contactez le CCAS de Chambly** : 01 39 37 44 00